

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Département de Saône-et-Loire - DAJ - Pôle Contrats - Concurrence

**Correspondant :** M. Le Président, Espace Duhesme - 18 rue de Flacé - CS 70126, 71026 Mâcon cedex 9, télécopieur : 03 85 39 76 52, adresse internet : <http://saoneetloire71.fr>, adresse internet du profil acheteur : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs**

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur :**

- Services généraux des administrations publiques

**Objet du marché : Réfection de la cour de récréation et création d'un jardin de pluie au collège "Les Chênes Rouges" à SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN**

**Type de marché de travaux :** exécution

**Classification CPV (Vocabulaire Commun des Marchés) :**

- Objet principal : 45112500

**Lieu d'exécution et de livraison :** 2 rue des chênes rouges, 71370 Saint-germain-du-plain

**Code NUTS :** FRC13

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC.**

**L'avis implique un marché public**

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : non
- Réfection de la cour de récréation et création d'un jardin de pluie au collège "Les Chênes Rouges" à SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
- Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Réfection de la cour de récréation, avec création d'un espace de convivialité pour les élèves et création d'un jardin de pluie avec espaces paysagers au collège "Les Chênes Rouges" à SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN
- Descriptions concernant les achats complémentaires : Les candidats devront obligatoirement présenter une offre sur la prestation suivante :  
Lot n° 3 : Option n° 1 - Arrosage automatique

**Prestations divisées en lots :** oui

Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

**Durée du marché ou délai d'exécution :** 8 mois à compter de la notification du marché

**Date prévisionnelle de commencement des travaux (Marché de travaux) :** 01 avril 2021

**Cautionnement et garanties exigés :** Application d'une retenue de garantie au taux de 5,00 % qui peut être remplacée, au gré du titulaire, par une garantie à première demande ou par une caution personnelle et solidaire, dans les conditions prévues aux articles R.2191-36 à 41 du Code de la Commande publique.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :**

Mandat administratif (virement bancaire) et délai maximum de paiement de 30 jours.

Avance de 15%.

Financement sur le budget départemental.

**L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières :** non

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :** français.

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Conditions de participation :**

• Critères de sélection des candidatures : Capacités professionnelles

Capacités techniques

Capacités financières

• Capacité économique et financière - références requises : Lettre de candidature dûment complétée et déclaration du candidat (DC1 et DC2 joints),

Les entreprises créées après le 31 décembre de l'année précédente devront produire un récépissé de dépôt auprès du centre de formalités des entreprises.

- Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet,

- Le pouvoir des personnes habilitées à engager le candidat en cas de délégation,

• Référence professionnelle et capacité technique - références requises : Les moyens techniques et humains du candidat,

- Documents permettant de justifier de la taille de l'entreprise (EFF2 - 6 à 20 personnes),

- pour les lots n° 1 et 2, les Autorisations d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) en cours de validité et datant de moins de 5 ans (personnel encadrant et opérateurs),

- Les certificats de qualification professionnelle suivants :

\* pour le lot n° 1 : Qualibat n° 1111 - Démolition - Déconstruction (technicité courante)

Qualibat n° 1311 - Terrassements - Fouilles (Technicité courante)

Qualibat n° 1321 - Canalisations d'assainissement (Technicité courante)

Qualibat n° 1341 - Aménagement de chaussées et trottoirs

\* pour le lot n° 2 : Qualibat n° 2112 - Maçonnerie et ouvrages en béton armé (technicité confirmée)

\* pour le lot n° 3 : Qualibat n° 1351 - Espaces verts

La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de sa compétence à réaliser les prestations.

**Marché réservé :** Non

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

• Pas d'enchère électronique

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 24 février 2021 à 12 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 3 mois à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** DPMG.21.008.NR

**Renseignements complémentaires :** Le dossier de consultation des entreprises est librement téléchargeable sur la plate-forme d'administration électronique Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

Attention ! Il est fortement déconseillé de télécharger le dossier de consultation de façon anonyme car le candidat n'aura alors pas communication des éventuelles modifications de la consultation.

Les candidats sont invités à poser leur(s) question(s) via cette plate-forme.

Remise des offres sous forme électronique sur la plate-forme d'administration électronique Territoires numériques Bourgogne Franche-Comté (<https://marches.ternum-bfc.fr>).

La remise des offres est subordonnée à la visite des lieux d'exécution du marché.

Pour la visite de l'établissement, il convient impérativement de prendre rendez-vous avec la gestionnaire, par téléphone au 03.85.47.45.00 ou par fax au 03.85.42.01.09 ou par mail à l'adresse 0710067m@ac-dijon.fr

ATTENTION : Le collège est fermé du 8 au 19 février 2021 pour congés scolaires.

Les prestations seront exécutées dans le délai global de 8 mois (dont 1 mois de préparation) à compter de la date fixée dans l'ordre de service de démarrage.

L'attention des candidats est attirée sur le chantier se poursuivra pendant le mois d'août qui ne sera donc pas chômé. Les entreprises devront s'organiser pour maintenir des équipes sur le chantier pendant cette période.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 21 janvier 2021

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :** Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :** Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :** Territoires Numériques Bourgogne Franche-Comté, adresse internet : <https://marches.ternum-bfc.fr>

**Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal Administratif de DIJON, 22 rue d'Assas, B.P. 61616, 21016 Dijon cedex, télécopieur : 03 80 73 39 89, adresse internet : <http://dijon.tribunal-administratif.fr>

**Détails d'introduction des recours :** Référé précontractuel depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature devant le juge des référés précontractuels du TA (article L. 551-1 du CJA).

Recours de tout tiers au contrat en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé dans un délai de deux mois à compter de l'avis d'attribution. A compter de la conclusion du contrat, et dès lors qu'ils disposent de ce recours, les tiers ne sont plus recevables à exercer le recours en annulation (Conseil d'Etat Ass., 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne).

Référé contractuel devant le TA dans un délai de 31 jours suivant la publication de l'avis d'attribution du contrat (articles L. 551-13 et suivants et R. 551-7 du CJA).

**Nature et désignation des lots :**

Lot(s) 1 Terrassements - VRD

Terrassements - VRD

C.P.V. - : Objet principal : 45112500

Durée du lot ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché

Lot(s) 2 Gros-oeuvre

Gros-oeuvre

C.P.V. - : Objet principal : 45223220

Durée du lot ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché

Lot(s) 3 Aménagements paysagers

Aménagements paysagers

C.P.V. - : Objet principal : 45112700

Durée du lot ou délai d'exécution : 8 mois à compter de la notification du marché